

La France sous les projecteurs: Un appel urgent pour réinventer la coopération sanitaire en Afrique

Le mardi 20 juin 2023, l'Académie Nationale de Médecine a fait entendre sa voix de manière officielle à travers [un rapport](#) adopté par une majorité de 65 voix pour, 6 voix contre et 7 abstentions. Ce rapport, porteur d'une prise de position claire, met en lumière les lacunes et les défis auxquels la coopération sanitaire française est confrontée dans ses relations avec les pays à ressources limitées.



© Ediconto

Malgré un passé glorieux de collaboration et d'expertise, la France semble ne plus être à la hauteur des attentes de ces nations en termes de soutien sanitaire. L'histoire de la France dans le domaine de la coopération sanitaire avec les

pays en développement remonte à plusieurs décennies. L'expertise médicale, les financements substantiels et les partenariats de recherche ont constitué les piliers de cette relation. Cependant, [le rapport](#) évoque un écart grandissant entre les promesses et la réalité de cette collaboration.

Le rapport pointe du doigt des choix stratégiques qui ont préféré privilégier les activités multilatérales au détriment des actions bilatérales insuffisamment financées. Cette approche a conduit à un manque de programmation, de coordination, de suivi et d'évaluation des projets.

En conséquence, le soutien aux maladies chroniques non transmissibles ainsi qu'à la lutte contre les carences chirurgicales est demeuré insuffisant a mentionné le rapport.

L'expertise française, qui a longtemps été un atout majeur, ne parvient plus à répondre aux besoins de gouvernance des organismes internationaux, à la formation en santé mondiale et à la coordination des actions sur le terrain, tout en interagissant avec les partenaires européens.

Face à ces constats, [le rapport](#) émet des recommandations cruciales pour rétablir la cohérence, l'efficacité et la visibilité de la coopération sanitaire française. L'une des propositions phares consiste à mettre en place un Haut Conseil en Santé mondiale. Ce conseil serait chargé de définir, élaborer, suivre et évaluer une stratégie globale de coopération sanitaire entre la France et les pays à ressources limitées. Cette initiative pourrait offrir une plateforme pour une planification à long terme, une coordination efficace et

une mise en œuvre judicieuse des projets de santé.

Retenons que le rapport de l'Académie Nationale de Médecine sonne comme un appel à l'action pour la France afin qu'elle revitalise sa coopération sanitaire avec les pays à ressources limitées. L'objectif est de rétablir un partenariat solide, engagé et efficace, tout en faisant face aux défis émergents et en garantissant que l'expertise française continue de jouer un rôle majeur dans la santé mondiale.

Megan Valère SOSSOU

INTOX: Non! la hausse de la mortalité infantile n'est pas liée à la COVID-19

L'internet n'a pas de frontière, une fausse information propagée sur les réseaux sociaux en France peut rapidement faire des dégâts au Bénin et dans n'importe quel pays du monde. C'est pourquoi, nous avons vérifié cette information pour vous.



Depuis le début de la pandémie, de vraies informations sont régulièrement « détournées » pour discréditer l'efficacité des vaccins anti-COVID-19. En effet, selon une publication qui a été vue près de 8 000 fois sur Telegram et partagée plus de 1 000 fois sur Twitter depuis le 26 décembre 2022, les vaccins COVID-19 augmenteraient la mortalité infantile particulièrement en France. C'est [une mauvaise interprétation d'une réelle étude scientifique](#) de l'Inserm publiée par [The Lancet](#) en mars dernier évoquant bien une hausse de la mortalité infantile en France.

Loin de l'interprétation des opposants aux vaccins, cette information a été constatée bien avant l'arrivée de la vaccination, ou même de la COVID-19. Une mortalité infantile qui a bien augmenté mais entre 2012 et 2019, bien avant la période de la pandémie.

Les résultats de cette étude renseignent qu'au cours de la période 2012-2019, 53 077 décès de nourrissons de moins d'un an ont été enregistrés parmi les 14 622 096 naissances vivantes, et que le nombre de décès d'enfants de moins d'un an, a fortement diminué de 2001 à 2005, puis de façon plus lente de 2005 à 2012, avant de remonter. La mortalité infantile est ainsi passée de 3,32 en 2012 à 3,56 décès pour 1.000 naissances vivantes en 2019, soit une augmentation de 7 %.

Sauf qu'en France, il n'y avait pas encore le vaccin anti COVID-19, ni la COVID-19 en cette période d'étude. Jean Christophe Rozé est coauteur de l'étude et président de la

Société française néonatalogie. Il a confié à nos confrères de l'AFP, « *Il n'y aucun rapport entre cette augmentation et la vaccination contre la COVID-19 puisque les données s'arrêtent à 2019* ».

Les causes de l'évolution de la mortalité infantile entre 2012 et 2019 en France restent à ce jour hypothétiques. Elles sont à la fois liées à l'augmentation de l'âge maternel, l'augmentation de l'instabilité, l'obésité féminine et diabète sucré, etc.

Martin Chalumeau pédiatre et épidémiologiste est l'un des scientifiques ayant supervisé l'étude. Il déplore « *On a bien vu sur les réseaux sociaux que certaines personnes associent les résultats de notre étude – l'augmentation de la mortalité infantile – et les vaccins contre le COVID-19, mais ce n'est pas du tout le cas. La période d'augmentation observée se situe entre 2012 et 2019, bien avant la crise sanitaire* ».

Mieux, Martin Chalumeau pédiatre et épidémiologiste, révèle que même « *les premières données provisoires dont nous disposons ne montrent pas non plus de hausse de la mortalité infantile depuis le début de la crise sanitaire ou depuis l'arrivée des vaccins* ».

Cette information faussée et propagée depuis la France, pouvait non seulement porter un coup à la campagne de vaccination contre la COVID-19 en cours, mais aussi jeter du discrédit sur l'efficacité des vaccins anti COVID-19 à travers le monde entier.

Megan Valère SOSSOU

Bénin, la grande porte d'entrée des produits bas de gamme en Afrique

Le Bénin en tête de liste. Le silence coupable et complice des autorités béninoises. Des industriels français pointés du doigt. Le poulet de chair, le porc et la production de lait conventionnel au cœur de ce business. Mauvaise nouvelle pour les adeptes de la malbouffe.



Viandes de volaille et du porc, du lait en poudre
Trois organisations accusent la France d'exporter des produits de mauvaise qualité dans des pays en voie de développement en particulier sur le continent africain.

En effet, dans [un rapport intitulé, «Les coulisses de l'élevage d'exportation bas de gamme »](#) publié mardi 4 octobre, Réseau Action Climat, Greenpeace et Oxfam ont dévoilés, preuve à l'appui comment la France exporte des produits que ses citoyens ne consommeraient jamais vers l'Afrique.

Trois filières de production sont pointées du doigt par ce nouveau rapport, le poulet de chair, le porc et la production de lait conventionnel. Ces filières de production sont détenues par une poignée d'industriels parmi lesquels Bigard, Agromousquetaire, ou encore LDC.

Parmi les pays en voie de développement gros importateur et

consommateur des produits d'élevage bas de gamme, se trouvent le Bénin, le Togo, le Niger, le Gabon, la Guinée-Équatoriale, le Congo, La République démocratique du Congo, la Guinée, la Mozambique et les Comores.

Le Bénin capte à lui seul 28 % de ces exportations et s'impose ainsi comme le 1er pays africain consommateur de ces produits congelés vendus par la France en Afrique, devant le Congo (13 %) et le Gabon (11 %).

Au total, note-on dans le rapport, 10 000 à 50 000 tonnes de viande de volailles congelés, 20 000 à 50 000 tonnes de porc et abats congelés, 8 100 000 à 9 900 000 de tonnes de lait en poudre ont été exportés en Afrique de l'ouest principalement au Bénin seulement en 2021. Ces produits de mauvaises qualités sont importés par des commerçants véreux en complicité avec l'Etat censé de veiller à la qualité des produits consommables importés sur son territoire.

Le Bénin...Poubelle de la France ?

Au Bénin, le silence coupable et complice du gouvernement, des autorités au niveau du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et celui de l'industrie et du commerce démontre bien l'admissibilité de ce business. Ces stocks n'arriveraient pas au Bénin s'il y avait un contrôle plus renforcé des produits et un environnement beaucoup plus favorable aux entrepreneurs locaux.

Car, apprend-on, le principal effet négatif de ces importations découle de la concurrence féroce qu'elles génèrent vis-à-vis des filières locales des pays concernés. Étant donné que les tarifs douaniers appliqués à ces produits sont très souvent avantageux pour les importateurs.

L'Etat Béninois et toutes les entreprises qui ont contribué à révéler le Bénin dans ce commerce qui empoisonne à petit coup la population béninoise devront répondre de leurs implications.

« Au-delà des problèmes socio-économiques que pose cette concurrence des importations low-cost en provenance de pays comme la France, ces pratiques posent des questions éthiques. On peut légitimement s'interroger sur la moralité d'une méthode consistant à exporter à bas coût dans des pays tiers des produits de faible qualité dont les consommateurs européens ne veulent pas », avance le rapport.

Paradoxalement, le rapport renseigne que la demande intérieure en France est alimentée par des produits plus haut de gamme. C'est ainsi que les pays en voie de développement subissent de plein fouet cette stratégie barbaresque, où les produits déversés à bas coût déstructurent les marchés locaux et nuisent à leur véritable souveraineté alimentaire.

La nécessité d'un coût toujours plus bas entraîne une intensification dont les impacts touchent en particulier le bien-être animal et l'environnement. C'est en clair accentué la densité du nombre d'animaux, la pollution aux nitrates et à l'ammoniac, l'émission de gaz à effet de serre et la déforestation.

Rappelons que ce rapport est rendu public dans un contexte où les filières de la viande de volaille, du porc et du lait sont en grande difficulté à cause de la crise sanitaire empirée par la guerre en Ukraine faisant exploser les prix des intrants d'élevage. Les importations de produits de pêche dépassent largement ceux de l'exportation. Le lait en poudre français est vendu jusqu'à 66 % moins cher que le lait local.

Toutefois, le rapport recommande de sortir des élevages intensifs et d'enclencher la transition vers un élevage durable, d'accompagner l'évolution des modes de consommation alimentaire et d'accompagner la réorientation des stratégies commerciales des filières.

Enfin, la survie de ce business dépourvu totalement d'humanisme, dépend à la fois des consommateurs locaux et des

autorités politico-administratives au Bénin.

Megan Valère SOSSOU